## **Inscriptions scolaires 2021-2022**

Les inscriptions en école maternelle (enfant né en 2018) se font du 11 janvier au 28 février 2021.



## Deux cas de figure :

- Si vous avez déjà un compte "Espace Citoyens", il vous suffit de demander l'ajout d'un membre dans votre espace PUIS d'envoyer les pièces justificatives suivantes par mail à veronique [dot] hommet@croissy [dot] com:
  - livret de famille (original)
  - pièce d'identité du parent présent (original)
  - le dernier avis d'impôt du foyer
  - justificatif de domicile récent
- Si vous n'avez pas de compte "espace citoyens", il vous suffit de suivre la procédure permettant d'en créer un :



(cliquez pour accéder à la page d'accueil de l'Espace Citoyens et pour y créer un compte)

## Inscriptions en ELEMENTAIRE

Pour l'inscription de votre enfant en école élémentaire, deux cas de figure :

- en cours d'année : vous ne disposez probablement de pas de compte sur l'Espace Citoyens, il vous suffit de suivre la procédure permettant d'en créer un <u>ici</u>
- pour les enfants déjà inscrits en grande section de maternelle d'une école croissillonne : l'inscription est automatique dans l'école élémentaire du même secteur.

Publié le 19 janvier 2021